



+41 445 54 41 00

info@hypoteq.ch

Kemtpark 12  
8310 Kempthal

www.hypoteq.ch

## Autorisation d'accès/consentement au traitement des données personnelles

Prénom	Prénom
Nom	Nom
Adresse	Adresse
NPA/localité	NPA/localité
E-Mail	E-Mail

### Procuration

**Le client/la cliente autorise par la présente HYPOTEQ à recueillir tous les renseignements qui, selon l'appréciation de HYPOTEQ, sont nécessaires ou utiles pour l'obtention d'offres ou la conclusion d'un crédit hypothécaire.** Cela comprend également le sauvetage et le traitement pour le calcul et la création d'offres hypothécaires, ainsi que l'accord concret sur les produits et leurs conditions.

**Le/la client/e libère en particulier les banques du secret bancaire et les autorise à échanger les informations et documents nécessaires à la transaction et à son exécution.** Cet échange peut se faire par téléphone, par fax ou par e-mail non crypté.

En particulier, le client/la cliente autorise par la présente tous les partenaires de financement et d'exécution, ainsi que les organes officiels tels que les offices du registre foncier, à divulguer des informations confidentielles, **dans la mesure où la fourniture de renseignements est en rapport avec la demande d'offres ou la conclusion d'un crédit hypothécaire.** Le/la client(e) autorise expressément HYPOTEQ à informer ses partenaires financiers de la conclusion ou non d'un contrat hypothécaire pour le bien immobilier faisant l'objet de la présente demande.

### Autres dispositions

Le/la client(e) confirme que les valeurs patrimoniales utilisées d'une part comme fonds propres et d'autre part pour financer les intérêts et les amortissements de l'hypothèque sont connues de l'autorité/des autorités fiscale(s) compétente(s) et déclarées conformément aux prescriptions applicables.



Pour son activité de conseiller et d'intermédiaire en matière d'hypothèques ou d'exploitant de la plateforme, HYPOTEQ perçoit des indemnités de conseil et de distribution, qui proviennent des différents partenaires de financement. Celles-ci peuvent varier en fonction du service fourni et s'élèvent au maximum à 0,1 % du montant hypothécaire convenu par année de durée, mais au maximum à 1,10 %. Le demandeur accepte expressément de telles indemnités pour le conseil indépendant et les dépenses qui y sont liées et renonce à faire valoir toute prétention. (p. ex. transmission au demandeur) en relation avec les différentes indemnités de dépenses.

Le client soutient HYPOTEQ en mettant à sa disposition tous les documents et informations nécessaires à l'évaluation et à l'octroi d'une hypothèque dans les délais impartis.

### Règle du fair-play

Le/la client(e) s'engage à conclure avec une offre de financement proposée par HYPOTEQ si au moins une offre présentée par HYPOTEQ avec les mêmes conditions et exigences est aussi bonne ou meilleure que les offres déjà existantes du côté du client au moment de la signature de cet accord.

Si aucun contrat n'est conclu entre le/la client(e) et un fournisseur d'hypothèques proposé par HYPOTEQ, bien qu'au moins une offre faite par HYPOTEQ soit aussi bonne ou meilleure pour le/la client(e), le/la client(e) est tenu(e) de verser à HYPOTEQ une indemnité unique de 500 CHF pour frais de dossier.

**Par cette signature, je confirme/nous confirmons le mandat d'évaluation d'une hypothèque selon les informations que j'ai/nous avons communiquées.**

Lieu / Date

Lieu / Date

Signature

Signature

## Préparation des documents pour un dossier hypothécaire

### Documents obligatoires

Pour permettre une première demande, les documents de cette page doivent **impérativement** être soumis. Sur la page suivante, vous trouverez la liste des documents qui devront être soumis ultérieurement. Si vous disposez déjà de ces documents, vous pouvez les soumettre dès maintenant.

### Documents personnels

	Formulaire HYPOTEQ «Pouvoir d'information».
	Carte d'identité CH ou passeport et permis de séjours avec adresse
	Dernière déclaration d'impôts
	Pour les salariés: Dernier certificat de salaire annuel (y compris justificatif des bonus versés au cours des 3 dernières années)
	Pour les salariés: 3 dernières fiches de salaires
	Pour les travailleurs indépendants : bilan et compte de résultat des trois dernières années
	Copies des contrats de leasing ou des crédits privés (le cas échéant)

### Attestation de la situation patrimoniale

	Constitution et justification des fonds propres
	Dernier Certificat LPP 2 <sup>ème</sup> pilier
	Valeurs de rachat du 3 <sup>ème</sup> pilier, banque et assurances

### Documents de l'immeuble

	Plaquette de vente
	Photos de la maison ou appartement ( int. & ext.)
	Plans de l'appartement ou maison avec adresse de l'objet
	Extrait du registre foncier (datant de moins de 6 mois)
	Police de l'assurance des bâtiments ECA
	Pour la propriété par étages: acte constitutif de PPE avec répartition des quotes-parts
	Contrat hypothécaire actuel (en cas de rachat de l'hypothèque)

## Peut être transmis ultérieurement

Il est important de souligner que les documents suivants ne sont pas obligatoires pour l'établissement d'une première offre, mais qu'ils accélèrent considérablement le processus global et le rendent plus fluide s'ils sont soumis en même temps que les documents obligatoires.

### Divers documents

	Contrat de succession/donation/prêt (si disponible)
	Attestation de l'office des poursuites

### Documents de l'immeuble

	Acompte de réservation, acte d'achat ou projet d'acte d'achat
	Descriptif de construction (si nouvelle construction)
	Pour les propriétés par étages : règlement d'utilisation et d'administration de la communauté PPE
	Pour les propriétés par étage : informations sur le fonds de rénovation

### En cas de rénovation ou de nouvelle construction

	Plan du projet, description de la construction et liste des artisans du bâtiment (y compris devis des coûts et cubature)
	Permis de construction